

Budget 2024-2025 du gouvernement du Québec

La triple crise que vivent les aînés du Québec vouée à se poursuivre

Montréal, le mardi 12 mars 2024 – Le ministre des Finances du gouvernement de François Legault, Éric Girard, a présenté hier le budget 2024-2025 du gouvernement du Québec. Présenté comme un cadre financier « prudent » et « responsable », cet exercice annuel attendu constitue malheureusement pour l'AQDR un pas beaucoup trop timide vers une amélioration des conditions de vie des aînés, et ce, à tous les niveaux. Il est important de souligner que l'AQDR représente un grand nombre de retraités sans pension d'employeur, lesquels sont soutenus économiquement au seuil de pauvreté.

« L'AQDR a clairement indiqué au ministre des Finances dans son mémoire que les aînés du Québec vivent présentement une triple crise : du revenu, du logement et du système de santé », a déclaré Pierre Lynch, président de l'AQDR. « Nous accueillons avec optimisme le fait que le gouvernement fasse de la santé une priorité. Cependant, trop peu de nouveaux investissements sont prévus en maintien à domicile. De plus, on ne retrouve dans le document peu d'améliorations concernant le revenu et le logement pour les aînés du Québec. ». Un aîné vivant du revenu minimum à la retraite ne trouve aucune compensation économique à court ou long terme pour suppléer aux hausses de taxes municipales et aux hausses des loyers

En effet, le gouvernement a annoncé une bonification de 116,2M\$ par année pour le maintien à domicile, ce qui reste largement insuffisant face aux besoins croissants des aînés du Québec. Afin d'atteindre un niveau d'excellence en la matière, l'AQDR préconise de s'inspirer des meilleurs au monde et d'investir au moins autant en maintien à domicile qu'en hébergement. Or, les dépenses d'hébergement continuent à dominer le paradigme québécois.

Pour le revenu, l'AQDR salue l'élimination de la réduction de la rente de retraite pour les aînés de 65 ans ou plus en situation d'invalidité, une mesure qui avait été fortement appuyée par l'AQDR et qui donnera un peu d'air à plusieurs aînés dans cette situation. Par contre, la clientèle aînée vulnérable, de manière générale, ne sera pas appuyée par de nouvelles mesures visant à réduire leur situation de pauvreté, comme des hausses de crédits d'impôt remboursables pour compenser l'inflation du prix des biens essentiels tel que l'alimentation et le logement.

« Les aînés sont de moins en moins capables de vivre et vieillir chez eux, tant par manque de services que par de trop faibles revenus et un manque de logements privés disponibles », déplore M. Lynch. « Avec le vieillissement de la population, le Québec repousse encore une fois les efforts colossaux qui devront être déployés afin de se préparer à ce qui s'en vient. »



La population aînée du Québec attend plus du gouvernement pour pouvoir sortir de sa situation de pauvreté : concrètement, elle attend à ce que le revenu des aînés soit enfin viable compte tenu de l'inflation et du contexte économique global.

À propos de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission la défense collective des droits économiques, politiques, sociaux et culturels des personnes à la retraite et à la préretraite. Elle porte leur voix sur la place publique, représente leurs droits et agit comme moteur de changement pour l'amélioration de leur qualité de vie. L'AQDR représente plus de 30 000 membres regroupés en 41 sections locales, partout au Québec.

- 30 -

Source : Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)